

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DES 23 et 24 juin 2022 QUESTION ORALE relative au bilan des premières années de la SEM Croissance verte

Exposé des motifs :

Lors de la création de la SEM Croissance verte en octobre 2020, votre majorité affichait une grande ambition : celle de tripler la production d'énergie d'origine renouvelable et de rénover 100.000 logements. Cette société devait être le nouvel outil de la Région pour avancer sur la rénovation énergétique et sur le développement des énergies renouvelables, deux enjeux essentiels pour réussir la transition énergétique.

Dès le départ, ce projet nous avait pourtant questionné, en particulier sur le volet rénovation énergétique. Le groupe Ecologiste et Citoyen avait déploré le manque d'un diagnostic initial partagé et l'absence d'articulation avec les outils et projets déjà existants sur le territoire, ainsi que le défaut d'étude d'impact de ce nouvel outil. Cela avait notamment conduit certaines collectivités à ne pas rejoindre les actionnaires de la SEM.

Après environ 20 mois d'activité, nous continuons de percevoir des signaux d'alerte des territoires sur les objectifs de la SEM et son fonctionnement :

- Le manque de perspectives et de transparence pour les actionnaires, sur le développement de la société, sur sa rentabilité.
- Des frais de fonctionnement très importants liés à de nombreux recrutements (au moins 17 ETP) et des actions de communication onéreuses, pour des résultats qui se font attendre.
- Des retards dans les apports en investissement via le fonds ENR, qui conduisent les projets locaux à se réorganiser avec d'autres partenaires.
- La difficulté de la SEM à convaincre les EPCI de son offre en matière de rénovation énergétique. Au 31 décembre 2021, la SEM n'avait remporté qu'un seul appel d'offre pour déployer un PTRE : celui de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval.

Nous sommes dans l'attente du premier rapport d'activité de la société, annoncé pour 2022 sur la base de l'exercice des premiers 18 mois de fonctionnement. Nous pensons cependant qu'au vu des enjeux essentiels portés par la SEM au titre de la politique régionale pour la transition énergétique, des réponses urgentes sont à apporter sur de nombreux points.

Nous vous demandons, Madame la Présidente,

- **Pouvez-vous nous partager votre diagnostic des actions réalisées lors des premiers mois d'exercice de la SEM Croissance verte par rapport aux ambitions de départ ?**
- **Est-ce que la SEM Croissance Verte procédera à une nouvelle levée de fonds auprès de ses actionnaires, ou bien ira-t-elle en chercher de nouveaux ?**
- **De manière plus globale, alors que la SEM patine, quel plan d'action allez-vous mettre en œuvre sur les questions de rénovation énergétique et de production d'énergies renouvelables ?**



William Aucant
Conseiller régional